

Académie de Versailles

# LYCÉE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE ÉTAMPES

\*\*\*\*\*

1 8 0 6

2 0 0 6

\*\*\*\*\*



BICENTENAIRE DE SA CRÉATION

PAR NAPOLÉON 1<sup>er</sup>

DEUX SIÈCLES D'INSTRUCTION ET DE FORMATION

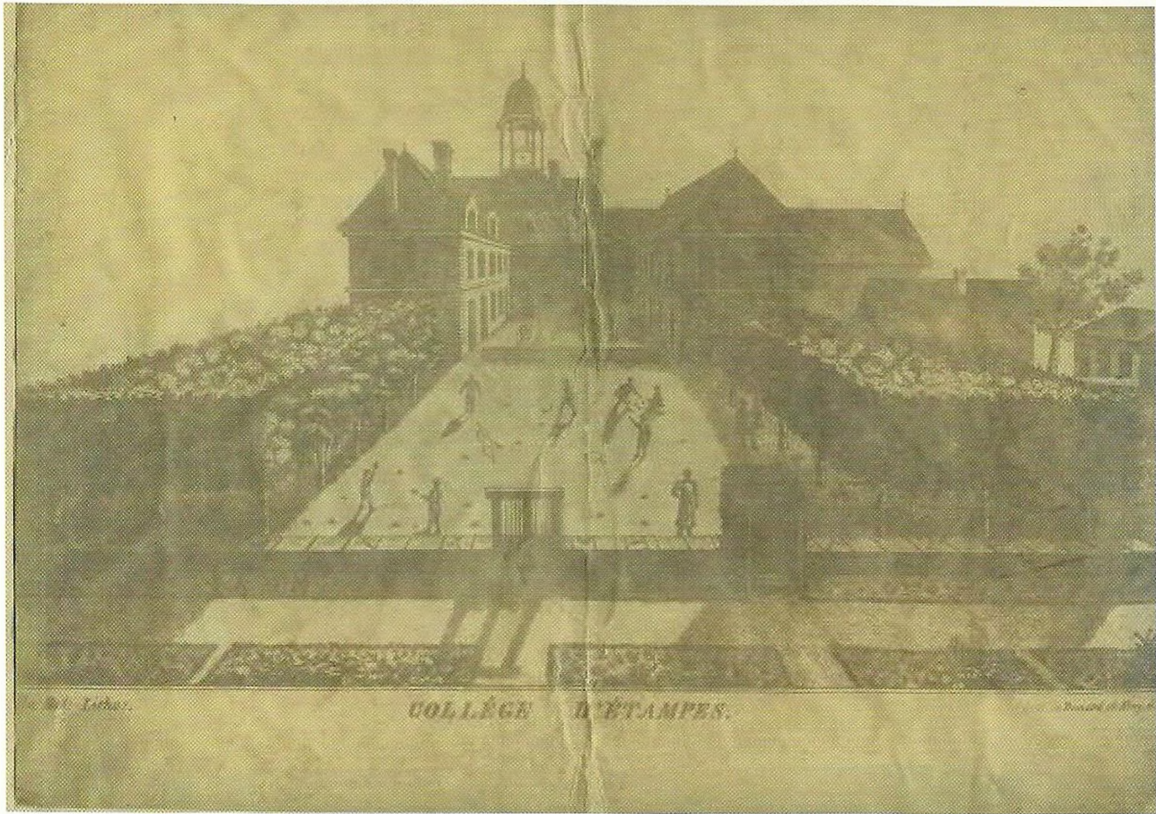
DANS LE SUD DE L'ILE-DE-FRANCE



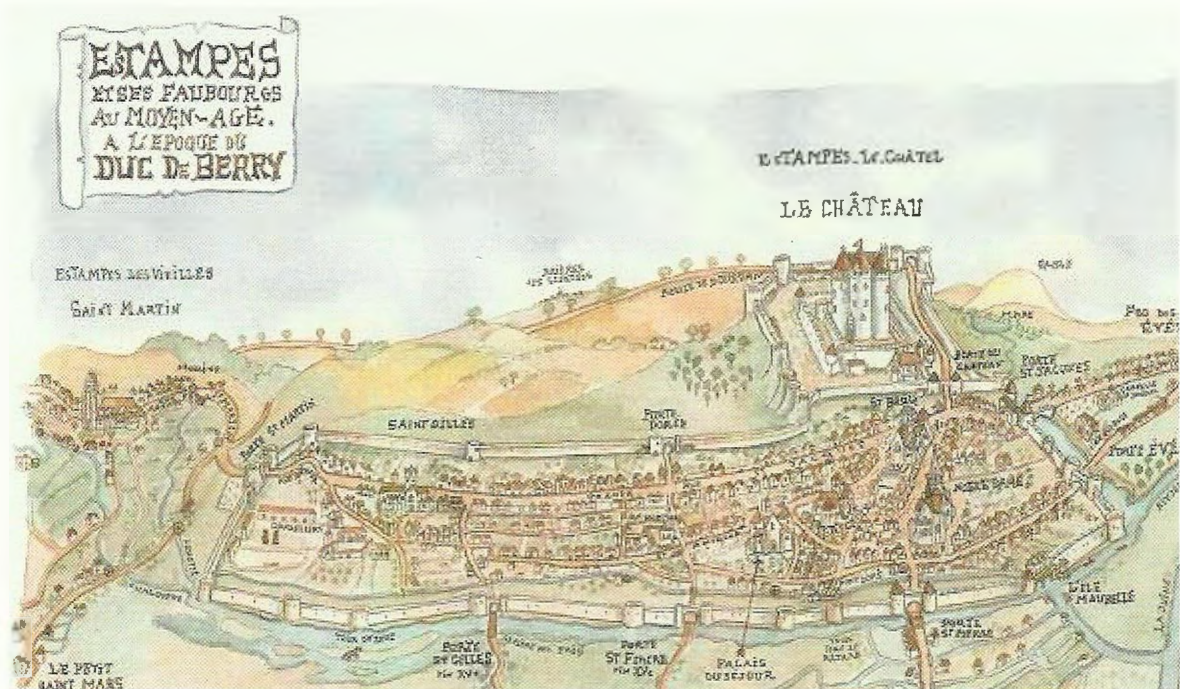
Une réédition par le Corpus Étampois  
2006 / 2018







Le collège au début du 19<sup>ème</sup> siècle



Le plateau de Guinette n'est encore pas loti.  
En 1963-1964, s'y installera le nouveau lycée Geoffroy-Saint-Hilaire,  
l'ancien devenant le collège Guettard



## Des siècles d'instruction à Étampes

Dès la fin du 12<sup>ème</sup> siècle, l'enseignement par des chanoines spécialisés est institué à Étampes – ville royale – et c'est depuis Saint-Jean-d'Acres que Philippe-Auguste donnera en 1191 cette mission au Chapitre de Notre-Dame.

À la demande des habitants, François 1<sup>er</sup> accepte que la commune utilise une partie de ses revenus pour « tenir école » dans la ville et le « collège d'Étampes » s'installe à l'angle des rues Saint-Antoine et Magne et va vivre de la générosité des rois successifs, puis de riches bourgeois sous la direction des moines Barnabites, jugée excellente jusqu'au début du 18<sup>ème</sup> siècle où les plaintes conduisent Louis XV à ouvrir « le dossier ». Mais « pour ne pas faire de vagues », l'affaire est longue, sans conclusion et rien n'est fait malgré les interventions du Parlement de Paris et de la Municipalité d'Étampes.

En 1798 les bâtiments sont vendus comme bien national et s'y installera un pensionnat qui survivra jusqu'en 1812 sans autorisation.

Entre 1802 et 1808, Napoléon entreprend de structurer l'enseignement. Le primaire est « abandonné » aux municipalités et aux congrégations qui se réinstallent sur tout le territoire national. Les lycées préparant au baccalauréat placés – en théorie – sous la tutelle directe de l'État et les écoles secondaires tenues par les communes ou les particuliers se substituent par la loi de 1802 aux écoles centrales créées par la Révolution.

C'est dans le cadre de cette loi que Napoléon signe en juillet 1806 un décret fondant **l'École Secondaire Municipale d'Étampes**.

En 1818, une école d'enseignement mutuel (soutien scolaire, tutorat ?) est rattachée à l'école, puis se crée une classe commerciale (1829) et des cours industriels (1831) pour répondre aux besoins de formation pour les emplois de l'Économie locale. Après la guerre de 1870 le nouveau Principal organise l'enseignement scientifique en physique, chimie et sciences naturelles appliquées à l'agriculture.

En 1891, à la demande des anciens élèves, le collège devient Collège Geoffroy-Saint-Hilaire.

Malheureusement, comme beaucoup de collèges, le collège d'Étampes entre dans une longue période de déclin qui ne s'achèvera qu'en 1925 après avoir frôlé plusieurs fois la disparition.

Une convention signée entre la Ville et l'État en 1926 autorise l'admission de jeunes filles (la loi Camille Sée date de 1880 !) qui en aucun cas ne pourront être demi-pensionnaires ou externes surveillées (pourquoi ?).

Après la seconde guerre, les effectifs augmentent et, en 1961, le collège devient lycée municipal, s'adaptant ainsi aux nouvelles structures. En 1963-1964, il s'installe sur les pentes de Guinette et fera l'objet d'une rénovation-reconstruction entre 1993 et 1995.

Les 2200 élèves qui fréquentent l'établissement, les centaines d'adultes qui bénéficient des Ateliers Pédagogiques Personnalisés et, plus généralement, les membres de la Communauté Scolaire, sont-ils conscients qu'ils sont les héritiers du riche passé de l'Éducation en France et à travers elle de l'Histoire de notre Nation ? Ombres et lumières se sont succédés mais nous sommes toujours présents pour inscrire une page nouvelle où la tolérance, le respect dû à tous et à soi-même, le courage et la volonté nous conduiront à la réussite et à l'harmonieuse intégration sociale.







En tête de lettre émanant du Collège Communal d'Étampes, en 1830

Georges PEREC aurait sûrement apprécié que l'on donne son nom au CDI du lycée d'Étampes. Relisons par exemple les textes recueillis dans *Penser/Classer* (Hachette 1985) et notamment les « Notes brèves sur l'art et la manière de ranger ses livres ». Nul n'est comparable à lui (si ce n'est Borges auquel il se réfère souvent) quand il s'agit de nous rappeler à quel point le monde des livres est un livre du monde, et que la façon dont nous classons l'information engage notre pensée tout entière. Ce qui n'exclut pas, bien au contraire, l'humour, pour conjurer l'angoisse qui naît de la prolifération des ouvrages : « car il est bien évident qu'il n'est pas trop difficile de conserver dix ou vingt livres, disons même cent ; mais lorsque l'on commence à en avoir 361, ou mille, ou trois mille, et surtout lorsque le nombre se met à augmenter tous les jours ou presque, le problème se pose, d'abord de ranger tous ces livres quelque part, et ensuite de pouvoir mettre la main dessus lorsque, pour une raison ou pour une autre, on a un jour envie ou besoin de les lire enfin ou même de les relire ».

Il est vrai que, depuis, l'informatique a envahi établissements scolaires et CDI et modifié la donne ou plutôt a rendu la situation encore plus vertigineuse. Épris de jeux mathématiques comme il l'était, Georges Perec n'aurait pas manqué de méditer sur nos bureaux virtuels et sur les dédales d'Internet. Documentation et information sont démultipliées à l'infini. Ranger et organiser les savoirs devient plus que jamais mission impossible : situation que l'on peut juger angoissante, mais que l'œuvre de Perec, transcendant les disciplines établies, nous invite à vivre sur le mode de l'enthousiasme et de l'aventure intellectuelle. En cela, par delà les hasards de la biographie – qui font de lui un ancien élève du lycée d'Étampes – on conviendra que la référence à Perec constitue un merveilleux programme pour un établissement scolaire.

Alain BOISSINOT

Recteur de l'Académie de Versailles



Le lycée tel qu'il est aujourd'hui est le fruit de sa rénovation-reconstruction réalisée de 1993 à 1995.

On retrouve le bâtiment « internat » (au fond) datant de 1964 et les deux gymnases.

Le nouveau bâtiment, le plateau sportif, le parking des professeurs et le parking des élèves ont été réalisés à l'emplacement de l'ancien bâtiment « externat » qui a été rasé après avoir servi pendant quelques mois de base d'entraînement au GIGN.





Deux siècles, cela peut paraître vieux.

Mais, lorsqu'il s'agit de deux siècles consacrés à former la jeunesse, à défendre les valeurs de la République et à transmettre les savoirs, deux siècles, ce n'est rien.

Deux siècles, c'est alors à peine l'adolescence.

Votre établissement porte, depuis 1891, le nom d'un illustre savant, trop souvent méconnu. Par delà ses ouvrages, ses découvertes et ses récompenses, il incarne pleinement l'homme de sciences passionné, curieux, ouvert sur son temps et sur le monde. Ses leçons de choses l'ont mené d'Etampes en Egypte, de Paris à Lisbonne sur les chemins de la découverte d'un univers inconnu alors, celui des girafes et des reptiles certes, mais surtout celui de la vérité et de l'humanité.

Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE était un homme de savoir, un homme d'action et un homme de cœur.

Ce sont également ces valeurs qui guident l'action menée par la Région depuis 1998. Avec Elisabeth GOUREVITCH, vice-présidente chargée des lycées et des politiques éducatives, nous travaillons jour après jour pour assurer la gratuité des manuels scolaires, la rénovation des établissements, la mise en œuvre de la cantine pour tous, le seuil d'un ordinateur pour quatre élèves enfin atteint, le soutien aux innovations pédagogiques. Nous faisons ainsi le pari de l'intelligence et de la formation.

Car une société n'avance que si la priorité est donnée à l'instruction de ses jeunes et la Région Ile-de-France, dans le cadre de ses compétences, souhaite assurer les meilleures conditions de travail et de réussite aux lycéens en alliant modernité et solidarité.

Je sais combien le travail mené par l'équipe pédagogique de ce lycée et, en premier lieu, celui de son proviseur Monsieur MICHALAK, va dans le sens de cette volonté et de la longue tradition scolaire mise en lumière par Jules Ferry.

Je reste fidèle aux principes certes plus que centenaires, mais toujours d'actualité qui furent les siens. Ils sont simples : l'enseignement républicain est obligatoire, gratuit et laïc. A nous ensuite d'inventer ensemble les nouvelles formes de cet enseignement qui garantiront à tous l'éducation, le respect et la protection que doit à chacun la République.

Vous avez voulu, dans le cadre de ce bicentenaire, mettre à l'honneur Georges PEREC. En cela, vous avez fait le choix d'un homme qui, comme Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE, appréciait les rencontres, les échanges et, simplement, les autres. Un homme qui a écrit cette phrase sublime : *« tu n'as rien appris, sinon que la solitude n'apprend rien, que l'indifférence n'apprend rien : c'était un leurre, une illusion fascinante et piégée »*.

Retenez cette leçon et profitez autant que vous le pouvez de ces « années lycée », ces années qui resteront pour vous celles de la découverte.

Avec toute mon amitié,

**Jean-Paul HUCHON**  
Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

# Du CDI à l'Espace Georges Perec

À l'occasion du bicentenaire de la création de l'école secondaire municipale à Étampes et du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Georges Perec, le CDI du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire deviendra en 2006 *Espace Georges Perec*.

## *Un espace....*

### **Hier :**

- 1959 : création des Services de Documentation (SD). Ces services sont au départ dédiés exclusivement aux enseignants. Par la suite, la bibliothèque d'élèves fusionne progressivement avec le service de documentation.
- 1966 : les SD deviennent Services de Documentation et d'Information (SDI) : l'information doit être rendue accessible quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente.
- 1972 : les SDI deviennent des Centres de Documentation et d'Information (CDI). Ils constituent un des lieux centraux dans les établissements scolaires.
- 13 mars 1986 : circulaire de missions des personnels exerçant dans les CDI.

### **Et aujourd'hui :**

À l'heure de la société de l'information dans laquelle l'Internet occupe une place prépondérante, les CDI continuent d'évoluer. La mise en place de réseaux locaux, permettant l'accès aux données informatisées en tous lieux de l'établissement, retire au CDI la spécificité d'être le seul pôle de la documentation et de l'information. Mais cependant, il devrait rester encore longtemps le seul espace de l'établissement où coexisteront livres et multimédia, encyclopédies et périodiques, permettant aux usagers de s'informer sur des sujets divers. C'est pourquoi le terme espace culturel représente bien les CDI actuels et à venir : un pôle central dans l'établissement qui offre des ressources culturelles dans tous les domaines de la connaissance, mais dont les frontières ne sont plus matérialisées.

## *Georges Perec...*

### **Georges Perec, un ancien élève du lycée**

Georges Perec effectue sa quatrième, sa troisième et sa seconde au collège Geoffroy-Saint-Hilaire d'octobre 1949 à juin 1952. Il revient à nouveau comme pensionnaire à Étampes pour son année de philosophie (1953-1954). Durant cette année-là, il noue des amitiés qui dureront toute sa vie. Son professeur, Jean Duvignaud, éveille chez lui un intérêt passionné pour la littérature, le théâtre, les arts. C'est à Étampes qu'il rencontre Jacques Lederer et Noureddine Mechri, qui resteront des amis très proches.



## Georges Perec, un grand écrivain

En 1965, Georges Perec remporte le Prix Renaudot avec son roman *Les Choses* qui marque le début d'une grande carrière d'écrivain. Il explore différentes possibilités d'écriture romanesque dans *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ? Un homme qui dort, La Disparition* (roman sans e), *Les Revenentes* (où la seule voyelle utilisée est le e), *La Vie mode d'emploi* (Prix Médicis 1978), *Un cabinet d'amateur* et *53 jours* (inachevé). Sa poésie repose sur des contraintes oulipiennes (*Ulcérations, La Clôture, Alphabets*). Il renouvelle le genre autobiographique avec *La Boutique obscure, W ou le souvenir d'enfance* (mélange d'autobiographie et de fiction), *Je me souviens*. Il écrit aussi des pièces de théâtre (*La Poche Parmentier, L'Augmentation*). En 1974, il adapte pour le cinéma et tourne avec B. Queysanne *Un homme qui dort*, qui emportera le Prix Jean Vigo. Dès 1976, il rédige les « Mots croisés » de l'hebdomadaire *Le Point*. C'est pourquoi Bernard Magné qualifie l'œuvre de Perec « d'inclassable<sup>1</sup> ».

## Georges Perec, un documentaliste confirmé

PENSER  
ECRITS  
RANGER  
ESPACE  
CLASSER

De 1961 à 1978, il occupe un poste de documentaliste scientifique dans un laboratoire de recherche en neurophysiologie associé au CNRS (et plus précisément à la faculté de médecine Pierre et Marie Curie sur le site du CHU Saint-Antoine). Il élabore notamment des systèmes documentaires, constitue des bibliographies. En 1957, il travaille aussi à mi-temps à la bibliothèque de l'Arsenal. Les systèmes de documentation et de classification lui donnent des thèmes d'inspiration que l'on retrouve fréquemment dans ses œuvres. Ainsi, dans le recueil *Penser/Classer* publié en 1985, Georges Perec a consacré une partie à des *Notes brèves sur l'art et la manière de ranger des livres*. Georges Perec s'interroge sur la taxinomie et ses difficultés, sur les différentes possibilités de mettre de l'ordre dans l'espace qui nous entoure.

Aujourd'hui une salle informatique située dans le bâtiment Caroli de la faculté a un serveur de fichiers nommé "perec" en hommage à l'écrivain.

<sup>1</sup> Magné, Bernard. *Georges Perec*. Paris : Nathan Université. Collection 128. p. 6.

## Du CDI à l'Espace Georges Perec

Le CDI du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire s'ancre dans la société de l'information. Du livre au DVD-ROM en passant par les revues, les ressources sont multiples. Mais le CDI n'est pas un lieu clos et il s'est ouvert ces dernières années au monde virtuel via Internet. Et si la fonction principale est la recherche d'informations et son apprentissage, la culture y occupe également une place essentielle : donner à voir, à lire, à toucher, à entendre, à comprendre, à apprendre, à rêver...

Ancien élève du lycée, s'intéressant à la fois à la littérature, aux mathématiques, recherchant « en même temps l'éternel et l'éphémère<sup>2</sup> », de surcroît documentaliste et amoureux des mots : qui mieux que Georges Perec, pouvait symboliser la culture de ce lieu ? Le CDI du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire deviendra *Espace Georges Perec* pour entrer dans un nouveau siècle d'enseignement secondaire à Étampes.

L'équipe des professeurs documentalistes,  
Mme Famery, Mme Fellrath, Mme Richon

### Bibliographie :

PEREC, Paulette. *Portrait(s) de Georges Perec*. Paris : Bilibiothèque nationale de France, 2001.

<sup>2</sup>« Je cherche en même temps l'éternel et l'éphémère ». *Les Revenentes*. Paris : Julliard, 1994.

CDI du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire – Janvier 2006





# JOURNÉES DES FEMMES

9 et 10 mars 2006

Après les vains efforts de Victor Duruy, Camille Sée fait voter en 1880 la loi créant l'enseignement secondaire des jeunes filles. Mais ce n'est qu'en 1925 qu'elles sont admises au Collège d'Étampes à condition qu'elles ne soient ni demi-pensionnaires ni même externes surveillées... Quatre-vingts ans après

« DES BARRIÈRES TOMBENT... »

Deux jours de réflexion, de témoignages, d'échanges avec les élèves à partir de conférences et de projections de films « de femmes », avec les participations de

- ▶ Mesdames C. DAUPHIN, et A. FARGE, historiennes au CNRS, F. HÉBERT-ROUX, agrégée d'histoire
- ▶ Mesdames FATOUMATA, présidente et M. PETIT-LOEH, proviseure du lycée Colbert de Paris, représentantes de l'Association Française pour l'Émancipation des Femmes
- ▶ Madame F. AMARA, présidente de « Ni Putes ni Soumises »
- ▶ Madame A. BOISSON d'Amnesty International
- ▶ Des femmes élues

## DES EXPOSITIONS ET DES ANIMATIONS

Du 20 mars au 1<sup>er</sup> avril 2006

- 200 ans de sport (exposition UNSS)
- Lendit réalisé par 250 élèves de Seconde
- Ecole de Peinture d'Étampes, travail sur le portrait en collaboration avec le Musée de l'Étamptois
- Concours de nouvelles
- 200 ans de manuels et de matériels scolaires
- 200 ans d'enseignement public à Étampes en collaboration avec les Archives municipales et le Musée de l'Étamptois
- Georges Perec, sa vie, son œuvre, ses jeux...
- La maison Perec
- Le moteur Sterling
- La Prévention dans l'ancien temps
- Geoffroy-Saint-Hilaire et 200 ans d'apports dans l'enseignement des Sciences
- « Cékoikcékildiz ? ». Spectacle de l'OULIPO

---

*Ont accepté de prendre en charge l'organisation de ces activités :*

### Personnel du lycée

- Mesdames Aubert, Buhler, Duteil, Estève, Famery, Fellrath, Fuchs, Galland, Hermak, Métayer, Molinier, Pesches, Pierre, Potter, Richon
- Messieurs Bosser, Caudoux, Durand, Dussolle, Faci, Giorno, Portefaix, Sauvage
- Les Professeurs d'EPS
- Le Personnel ouvrier

### Sociétés

- VAL d'EURE
- SBI
- MAIF
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Jeudi 23 mars 2006**  
**18 h 00**

**INAUGURATION DE L'ESPACE GEORGES PEREC**

En présence de :

Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional  
Alain BOISSINOT, Recteur de l'Académie de Versailles  
Franck MARLIN, Député Maire d'Étampes  
Marie-Louise TESTENOIRE, Inspectrice d'Académie  
Marcel BÉNABOU, Président de l'Association Georges Perec  
Jacques LEDERER, Écrivain, ami de Georges Perec

**Vendredi 24 mars 2006**  
**18 h 30**

**LE LYCÉE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE REÇOIT LES ÉLUS**

Soirée organisée en partenariat avec Monsieur le Député Maire d'Étampes et la Municipalité pour les élus du secteur de recrutement du lycée.

Conférence – Débat

Réception offerte par la Ville d'Étampes

*Sur invitation*

**Jeudi 30 mars 2006**  
**18 h 30**

**LE LYCÉE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE REÇOIT LES ENTREPRISES**

Comment adapter les formations pour répondre aux défis des attentes des entreprises et mieux préparer à l'emploi et à l'insertion sociale.

Avec :

Alain ROSSIGNOL, IPR-IA d'Économie-Gestion  
Marc MAHIEU, IPR-IA des Sciences et Techniques Industrielles  
Nelly MARTIN, IEN d'Économie-Gestion

Soirée organisée avec la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, entreprise partenaire du Lycée Geoffroy Saint-Hilaire.

Réception offerte par la Société Générale

*Sur invitation*

**Vendredi 31 mars 2006**  
**18 h 30**

**LE LYCÉE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE REÇOIT LES PARENTS**

L'histoire du collège puis du lycée d'Étampes.

Par :

Frédéric GATINEAU, ancien élève - Curé d'Étampes

Soirée organisée avec la FCPE et la PEEP pour leurs militants et leurs représentants dans les divers Conseils.

Réception offerte par les APE

*Sur invitation*